

Implication de l'Industrie dans la démarche Qualité et l'information médicale

Pourquoi le partenariat est-il toujours prioritaire ?

Pour les médecins :

- ✓ Obligation de FMC => nécessité de moyens
- ✓ financement des FMC par les Entreprises du médicament (> 80%)
- ✓ information sur l'innovation thérapeutique mise à disposition par les Entreprises du Médicament
- ✓ Valeur de l'expertise des Entreprises du Médicament dans des domaines thérapeutiques particuliers

Pour les Entreprises du Médicament :

- ✓ Reconnaissance de la Valeur ajoutée de la R&D
- ✓ Médicament => parcours de soins / bon usage
- ✓ Démarche Qualité :
 - ✓ information sur la maladie, les médicaments et les traitements
 - ✓ Pour une meilleure prise en charge du patient
 - ✓ Participer à l'obligation des médecins

La FMC : les règles

Les programmes de FMC doivent répondre à un certain nombre de critères:

- La **qualité scientifique et pédagogique** des programmes proposés
- L'**absence de toute promotion** en faveur d'un produit de santé
- L'utilisation de la **dénomination commune des médicaments**
- Respecter une **exhaustivité scientifique**
- Respecter une **indépendance éditoriale**
- La **transparence des financements** et les déclarations d'intérêt doivent être clairement mentionnées

- **Les sources de financements :**
 - FPC (fonds publics conventionnés provenant de l'Assurance Maladie)
 - FAF-PM : cotisation annuelle des médecins
 - Fonds privés (Entreprises du Médicament)

- **Les Entreprises du Médicament peuvent participer aux actions de FMC** au moyen de structures intrinsèques dédiées à la FMC (fondation, institut, ...) ou au moyen de partenariat avec des organismes agréés.

- **Plusieurs moyens de participer :** lors de congrès , lors d'actions spécifiques, par des abonnements à des revues (appartenant à une liste validée), via Internet (DIU, E-learning), dans le soutien aux réseaux de santé

La place des Entreprises du Médicament dans l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) ?

- ◆ « L' évaluation des pratiques , avec le perfectionnement des connaissances, fait partie intégrante de la formation médicale continue »(Article 1 du décret n°2005-346 du 14 avril 2005)
- ◆ Elle établit un bilan des connaissances et compétences du médecin afin d'apporter les mesures correctrices nécessaires par la FMC
- ◆ Obligatoire, sanctionnante depuis le 1^{er} Juillet 2005
- ◆ Action ponctuelle et programme continu : STEP /Réunions de concertation pluridisciplinaires/groupes de pairs...

La place du LEEM dans la FMC et l'EPP:

- Démarche éthique et coopérative pour une meilleure représentativité auprès des tutelles
- Interlocuteur auprès du ministère et des instances tels que CNFMC et HAS
- constitue un « code de bonnes pratiques » qui sert de référence pour toute convention passée entre les entreprises du médicament et les structures agréées dans les démarches de FMC (voir EPP) (annexée au contrat)

Un exemple de partenariat en FMC : Schering-Plough /ACFM

Les Entretiens Motivationnels dans les traitements de substitution

- Aider les patients à trouver une motivation aux changements (réduire les résistances au changement) pour faciliter la construction du « projet de soins »
- 45 formations en 2005
- Evaluation du programme en parallèle au cours de la formation et à postériori dans la vraie vie

- Bilan à décembre 2005:
 - plus de 340 médecins formés
 - Près de 90% des participants satisfaits
 - Réelle progression des connaissances et de l'appropriation des concepts (post-formation)
 - Évaluation à distance :
 - ✓ impact positif sur l'amélioration de la prise en charge (plus efficaces)
 - ✓ Plus d'empathie/ meilleure compréhension de leurs patients

La place des Entreprises du Médicament dans le soutien aux Réseaux de Santé, lieu légitime de FMC et EPP

- Réseau : Nouveau mode d'organisation permettant aux Professionnels de Santé:
 - Le partage de compétences
 - La formation sur la pathologie et ses traitements
 - L'accès à un exercice protocolé avec des référentiels thérapeutiques adaptés
 - La validation de leur EPP continue (staffs pluridisciplinaires)
 - L'amélioration des pratiques et de la prise en charge du patient
- Ex : Intestinfo 59-62: coordination Ville-hôpital dans le domaine des MICI
- ◆ Brochures patients et Carnet patient
- ◆ Référentiels thérapeutiques
- ◆ Staffs dossiers multidisciplinaires
- ◆ FMC
- ◆ Protocole d'études avec les GE libéraux (SONIC)

Bon Usage Médical et/ou Economique: cohérence ou divergence ?

Médical

Economie



Charte VM
Bon usage du Médicament
Parcours de soins



FMC
EPP
Réseau de Santé
Education thérapeutique
R & D
Assurance Qualité

Gestion du circuit du
Médicament

Études médico-économiques

Objectif : Efficience de la chaîne de Santé